

1907

Marie Lacoste-Gérin-Lajoie (1867-1945)

Cofondatrice de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste

Par Marie Lavigne

In Ces femmes qui ont bâti Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1992 : 151-153.

Que fait une jeune fille de la bourgeoisie montréalaise dans les années 1880, lorsqu'elle a terminé les courtes études auxquelles les filles ont accès? C'est habituellement le temps de préparer son entrée dans le monde et de penser au mariage. La jeune Marie Lacoste ressemble aux filles de sa génération, à une différence près : les livres de la bibliothèque de son père la passionnent, surtout les ouvrages de droit. Elle y découvre l'incapacité juridique des femmes mariées et leur statut inférieur. Elle rêve de changer cette situation et mettra même comme condition de mariage à son futur époux, Henri Gérin-Lajoie, d'avoir toute liberté de travailler à l'amélioration du sort des femmes. Ce dernier y consent, «pourvu que vous ne négligiez pas vos obligations de famille» (Gérin-Lajoie: 14).

C'est ainsi que s'amorce une double carrière de militante et de mère de famille. Quarante ans d'engagement féministe et quatre enfants, dont l'aînée, Marie, fondera la communauté des sœurs Notre-Dame-du-Bon-Conseil, communauté avant-gardiste axée sur le travail social.

Comme les associations féminines de langue française sont surtout philanthropiques ou religieuses, Marie Gérin-Lajoie s'engage au Montreal Local Council of Women. Ce conseil réformiste faisant la promotion d'un féminisme social et d'un féminisme de droits égaux, regroupe diverses associations de la communauté anglophone de Montréal de même que des membres individuelles. Elle y assumera notamment la présidence du comité législatif. Elle prononce des conférences et des causeries, écrit des articles sur divers aspects de la condition féminine dont l'accès à l'enseignement supérieur pour les filles et la condition juridique des femmes. Elle participe à diverses mobilisations tant dans le mouvement de réforme urbaine, qu'en faveur du vote des femmes au palier municipal ou pour réclamer l'ouverture d'un collège classique pour les filles. En 1902, elle publie un *Traité de droit usuel*, ouvrage de vulgarisation du droit civil et constitutionnel. Destiné à un large public, il a en fait été conçu pour informer les femmes et il sera l'instrument de référence des féministes dans leur revendication d'un meilleur statut juridique.

Face aux difficultés à faire valoir certaines de leurs positions au sein d'une association majoritairement anglophone et conscientes de la difficile progression des idées féministes au Québec tant qu'elles demeurent identifiées aux anglo-protestantes, Caroline Béique et Marie Gérin-Lajoie fondent en 1907 la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB). Gérin-Lajoie en sera la présidente pendant plus de vingt ans. Tout comme son pendant anglophone, la Fédération participe aux grandes luttes sociales sur la scène montréalaise, s'inscrit dans le

mouvement de revendication des droits égaux et œuvre à l'amélioration des conditions de travail des femmes. La FNSJB regroupe vingt-deux sociétés affiliées, totalisant quelques milliers de membres, et publie à partir de 1913 *La Bonne Parole*, un mensuel tiré à 2 000 exemplaires. La Fédération acquiert une maison rue Sherbrooke, coin Saint-André. Féminisme social, féminisme chrétien et féminisme des droits égaux se côtoient au sein de la Fédération.

Cependant, le caractère confessionnel de la Fédération la limitera dans ses actions. En 1922, sous la pression du clergé, la FNSJB doit se retirer de la lutte pour le suffrage féminin. Marie Gérin-Lajoie, qui a été cofondatrice du Comité provincial du suffrage féminin, doit en abandonner la présidence, mais elle a assuré sa relève en la personne de la jeune Thérèse Casgrain. Elle cesse ses activités à la Fédération en 1933. Malade, elle vit les dernières années de sa vie au couvent de la communauté religieuse fondée par sa fille.

Marie Gérin-Lajoie occupe une place majeure dans l'histoire du féminisme au Québec au début du XX^e siècle. Son action en fait la pionnière incontestée de la lutte pour l'amélioration de la condition juridique des Québécoises et son rôle en tant que fondatrice et présidente pendant un quart de siècle de la plus importante association féministe a été déterminant pour le mouvement des femmes de l'époque.

Sources

GÉRIN-LAJOIE, Mère Marie. «Son rosaire», *La Bonne Parole*, nov. 1945, p. 14.

LAVIGNE Marie, Yolande Pinard et Jennifer Stoddart. «La Fédération nationale Saint-Jean Baptiste et les revendications féministes au début du 20^e siècle» dans M. Lavigne et Y. Pinard (dir.), *Travailleuses et féministes, Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1983, p. 199-216.

PINARD, Yolande. «Les débuts du mouvement des femmes à Montréal 1893-1902» dans M. Lavigne et Y. Pinard (dir.), *Travailleuses et féministes, Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1983, p. 177-198.